

Conseil Municipal
22 AVRIL 2011
Procès Verbal

Sous la présidence de : M. Daniel VERDELHAN

Présents : COURBIER – DEL CONFETTO – COMTE – GARD – BELLAGAMBA – GRAVEZAT – GUILLEMET – AYMARETTI – FRANCE – GAUFFROY – HLYWA – GARCIA – MALACHANNE – MERLE – PERTUS – RIOS – ROUQUETTE – ROUX – SINET

Procuration : GRAS a donné procuration à HLYWA

Excusée : TEYSSIER.JAVEL

Absente: ALLARD .CROUZET

- Madame Hlywa est élue secrétaire de séance
- Le procès verbal de la séance précédente est adopté
- Au nom du Conseil Municipal Monsieur le Maire
 - . présente ses condoléances à Sylvie Rouquette
 - . souhaite la bienvenue à Cléa Navarro
 - . adresse ses félicitations à Cécile Crouzet épouse Allard

I – Infos

● Rhodia

- les PDG de Rhodia et de Solvay annoncent que Solvay groupe chimique mondial lance le projet de rapprocher des siennes les activités de Rhodia par le biais d'une offre d'achat amicale et n'envisage aucune réduction d'effectifs.

Rhodia souhaite que soit revu le contrat de fourniture d'eau à la commune

Rhodia propose la vente de l'ancienne école Péchiney pour 90 000 € (nous la louons 4 000 € par an)

● SITA SUD

- 1^{ère} réunion sur site du comité de suivi lundi dernier
- . terrassements terminés
- . canalisations en cours
- . construction démarre début mai
- . prochaine réunion fin juin, début juillet
- L'ADISL a déposé un référé au Tribunal Administratif
- . reçu en Mairie le 21.04.2011
- . audience fixée au 3.05.2011 à 9 h 30
- . délibération pour défense à ajouter à l'ordre du jour

● Solaire

- moratoire gouvernemental terminé
- formalités plus compliquées pour centrale au sol (Liquière)
- appel d'offres par CAGA pour gymnase et tennis en cours
- couverture bât. Municipaux maintenue
- renégociation avec Valeco à prévoir
- projet de panneaux photovoltaïques sur site chimique

● Démolition HLM

- en cours, intérieur, toiture
- demande de renégociation convention avec Habitat du Gard (étalement - participation)

- Enquête téléphonique

- suppression des stops – un problème ? non 70 %
- a-t-elle réduit la vitesse ? non 50 %
- intéressés par participation à aménagement place village : oui 33 %

- Délinquance 2010/2009

- légère augmentation des crimes et délits constatés : 100 (contre 88)
- moins de cambriolages (12 contre 18)
- plus de vols liés à l'automobile (27 contre 14)

- Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

- en cours de finalisation
- exercice simulation (élus et personnel) le 18 mai
- répétition avec Bureau d'études les 11 et 12 mai

- Suite aux nouvelles limites du PIG

- davantage de demandes de permis de construire déposées
- projet d'un lotissement Tour Bécamel 20 lots
- projet d'un lotissement chemin de transhumance 27 lots

- Résidence séniors

- 1^{er} contact avec un promoteur le 13 mai

- Fiscalité agglo

- jusqu'ici la Communauté vivait de la TP, des dotations état et d'emprunts
- dès 2011 elle percevra également la part de TP qui était celle du Conseil Général (même taux qu'en 2010) pour compenser en partie la TP qui a été supprimée. Le Conseil Général ne la percevra plus.
- donc en théorie pas de charge supplémentaire pour le contribuable.

- Travaux dissimulation réseaux - éclairage public : partie du Fauconnier

- réunion à ce sujet pour le quartier début mai

- 8 mai – cérémonie fête victoire

- 11 h 15 devant la Mairie

- 14 mai – Assemblée générale association Maires du Gard

- à Aubais de 9 h à 12 h

II – Délibérations

1 – Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour.

La veille du Conseil Municipal est parvenu en mairie un référé de l'ADISL pour arrêter les travaux SITA SUD. L'affaire sera traitée par le Tribunal Administratif le 3 mai. Il convient de défendre, d'où présentation d'une délibération autorisant le Maire à présenter la défense avec recours à un avocat.

- le Conseil autorise le Maire à ajouter cette délibération à l'ordre du jour
Unanimité
- Le conseil autorise le Maire à défendre la commune et avoir recours au cabinet d'avocats Margal
Unanimité

2 – Location Presbytère

- Monsieur le Curé Malbosc a succédé Monsieur le Curé Lapas
- La délibération accordant un bail à ce dernier, datant de 2006 est actualisée et le montant du loyer porté de 72,22 € à 77 €
Unanimité

3 - Participation aux travaux extension réseau assainissement

- Des travaux d'extension ont été réalisés chemin de Cauvas
Une délibération prévoit la participation des bénéficiaires de ce réseau, dont le nombre est estimé à 20, à hauteur de 50 %
- La délibération de ce jour fixe cette participation, comme par le passé à 1 465,58 € et concerne cette fois le permis accordé sur la parcelle AM 117 et 118 p (Sergi-Marandon)
Unanimité

4 – Extension réseau d'eau pour SITA SUD – appel d'offres

- Des délibérations : 29.05 et 24.07.2009 décidaient de cette extension, évoquaient une estimation des travaux à 145 000 € HT et les mettaient à la charge de SITA SUD
- le bureau RCI a été désigné comme maître d'œuvre et un appel d'offres a été lancé selon la procédure adaptée
- 6 propositions ont été reçues et acceptées
- la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise Benoi René et fils de Boisset et Gaujac ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse soit 152 413,25 €HT
- le Conseil ratifie cette décision dont il informera SITA SUD
Unanimité

5 – Approbation rapport Cté agglo sur charges transférées

- Compensation 2010 : 159 504 + régularisation 27 193 = 186 697 €
- charges transférées en 2011 : 824 907 € + emprunts 107 412
- recettes 44 500 = 887 819 €
- compensation 2011
1 030 484 + 27 193 – 887 819 = 169 858 €
(dotation 2004) (régul.) (charges)
Unanimité

6 – Budget prévisionnel 2011 – présentation

- contexte difficile : gel des dotations, DGF anormalement basse, augmentation des coûts des fournitures, craintes sur compensation TP

- auto financement difficile à mettre en place (140 000 € environ)

- endettement (210 000 intérêts ; 214 000 capital en 2010) représente 136 € par habitant, 10 ans de capacité de désendettement.

Il nous situe dans la moyenne des communes de notre strate.

En attendant ressources nouvelles : pas d'emprunt en 2011

- fiscalité : augmentation des taux de 1 %

augmentation des bases : + 2,40 % en moyenne

si on n'avait pas augmenté les taux de 1 % on aurait perçu en 2011 1 126 637 € (contre 1 100 000 en 2010)

avec + 1% nous percevrons : 1 137 951 soit + 11 314 €

Ce plus ne compensera ni les hausses des coûts de fournitures et de personnel. Au fil des ans la commune s'appauvrit.

- budget de fonctionnement : 2 862 575 €

- recettes : fiscalité : compensation Cté aggro et taux 76 % environ

dotations État et collectivités 12,5 % «

produits de service 10 % «

autres produits 1,5 % «

- dépenses : charges à caractère général 26 % «

personnel 54 % «

autres charges gestion courante 12 % «

intérêts d'emprunts 8 % «

- subventions : convention avec ASS, Centre Social et Cté des fêtes

montant égal à celui de 2010

ne représentent qu'une toute petite partie de l'effort des contribuables envers les associations

- budget investissement : 1 190 000 €

- recettes principales : report excédent fonctionnement 2010 : 305 000

FCTVA 100 000

taxe locale équipement 187 000

auto financement 140 000

subvention fonds de concours 303 000

- dépenses principales : combler déficit 2010 : 153 000

annuité capital 225 000

dépenses engagées : WC place Foch

ralentisseurs, chemin Mas nouvel,

clôtures av. de Moulinas, église etc...

démolition résidence (à étaler)

dissimulation réseaux, éclairage public

(car subventionnés)

N°

- perspectives : défavorables : aides Département et Région en baisse
compensation TP incertaine
élargissement Cté aggro problématique

favorables : changement en 2012 ?
carte du PIG propice à nouvelles
constructions (lotissements en vue)
Foncier bâti nouvelles usines
Redevance SMIRITOM pour SITA SUD
projets : place de la mairie
révision du POS

7 – Budgets – vote des délibérations

Chapitre par chapitre les divers budgets sont adoptés à l'unanimité.

Assainissement - investissement 101 000 €
- fonctionnement 30 000 € (surtaxe)

Eau - investissement 322 363 €
- fonctionnement 81 000 €

Commune - investissement 1 190 623 €
- fonctionnement 2 862 575 €

Les subventions : 192 000 € sont votées une à une à la majorité. Les élus partie prenante dans telle ou telle association ne prenant pas part au vote les concernant pour éviter l'accusation de prise illégale d'intérêt (!).